



UN PARTENARIAT INNOVANT POUR AIDER LES JEUNES STARTUPEURS À SE LOGER

Paris Habitat, Paris&Co et Relais accueil ont signé un partenariat pour la mise en place de colocations pour faciliter le logement des salariés et/ou autoentrepreneurs de startups.

Face à la tension du marché et compte tenu des prix élevés à la location, il est particulièrement difficile pour de jeunes actifs de se loger sur Paris. L'agence de développement économique et d'innovation de la ville de Paris, Paris&Co, qui incube et accompagne chaque année environ 300 startups regroupant près de 2 400 actifs, a pu constater que la difficulté à se loger dans Paris intramuros était l'un des principaux freins au recrutement et un obstacle majeur pour attirer les startups étrangères à Paris.

Partant de ce constat, la ville de Paris a sollicité Paris Habitat et Relais Accueil, opérateur associatif titulaire de l'agrément d'intermédiation locative qui accompagne les jeunes actifs qui démarrent dans la vie.

Paris Habitat a ainsi donné à bail à Relais Accueil de 5 logements (3 dans le 18^e arrondissement, 1 dans le 19^e et 1 dans le 20^e), en vue de leur sous-location, en meublé, à des salariés, apprentis et stagiaires, chefs d'entreprise, ou auto-entrepreneurs de startups accompagnées par l'agence Paris&Co.

Ce partenariat vise à répondre au besoin des jeunes entrepreneurs en quête de loyers accessibles et de procédures de sélection moins contraignantes. Pour accéder à ce dispositif, les jeunes actifs salariés doivent être inscrits dans le fichier des demandeurs, être en difficulté de logement, avoir moins de trente ans, justifier de ressources propres (salaire, indemnités de chômage...) et respecter les dispositions réglementaires liées aux attributions de logement.

Paris Habitat et Relais Accueil sont déjà partenaires d'un dispositif favorisant la location de grands logements dans le parc intermédiaire. Ce projet permet par ailleurs à l'Office de valoriser ces grands logements (T5/T6 et +) dont les loyers élevés sont de plus en plus inadaptés à la baisse des ressources des familles.

L'ensemble de ces dispositifs apportent une réponse nouvelle à la forte demande de logement des jeunes actifs à Paris.

PRESSE PARIS HABITAT

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

